

## LES HALLES

### *Place du Minage*

- Le marché de Clisson remonte aux origines de la ville.
- Les halles occupent le centre-ville et s'étendent de la rue Saint-Jacques à l'extrémité sud de la place Notre-Dame. Sans nul doute, les seigneurs du lieu ont fait le choix de cet emplacement, proche de leur château, pour établir le marché de la ville. Il s'agissait pour eux d'amener le commerce dans la bourgade pour la rendre prospère et augmenter leurs propres revenus, au moyen de droits perçus sur la vente de denrées.
- La charpente des halles est constituée de trois essences de bois différents : chêne, châtaignier, sapin. En 2016, l'analyse des bois sur certaines parties de la structure a permis d'attester que les halles datent du XIV<sup>e</sup> siècle (1376-1377).
- Elles se composent d'une grande nef, entre deux bas-côtés.
- La vaste toiture, irrégulière, est supportée par des poteaux de bois posés sur des socles en pierre.
- Avant 1790, les halles sont le lieu traditionnel du marché et servent également de succursale aux églises trop exigües pour accueillir les fidèles, lors des grandes fêtes religieuses. En temps de Carême et de missions, on y dispose une chaire du haut de laquelle les prédicateurs parlent aux fidèles rassemblés. Au bas des halles se trouve l'Auditoire ou Chambre de Justice civile.
- C'est l'un des rares édifices clissonnais préservés lors des guerres de Vendée, car les lieux ont servi d'abri et de campement, aussi bien pour les troupes républicaines que pour les troupes royalistes.
- Le 15 septembre 1819, la commune de Clisson, représentée par Joseph Gautret, fait l'acquisition des halles, propriété de Louis-Henri-Joseph de Bourbon, prince de Condé et de sa sœur, prieure du monastère royal du Temple à Paris. La commune procède rapidement à des réparations urgentes, car les halles sont en très mauvais état.
- En 1821-1822, le côté sud des halles, regardant vers le château, est élargi en raison de la construction d'une halle aux grains. Les constructeurs reprennent le répertoire architectural italien (combles ouverts, arcs appareillés en brique ...). Pour permettre l'accès aux halles, le bâtiment est scindé en deux parties avec, au milieu, un large passage. La halle aux grains comporte une galerie avec onze piliers de section carrée. En juin 1896, cette galerie est détruite.
- Avant d'accueillir une galerie d'art et l'Office de Tourisme de la Vallée de Clisson, ces deux édifices abritaient une tonnellerie et une poissonnerie.